

en ligne en ligne

BIFAO 25 (1925), p. 191-211

Noël Aimé-Giron

Un ex-voto à Astarté [avec 2 planches].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724710922 Athribis X Sandra Lippert 9782724710939 Bagawat Gérard Roquet, Victor Ghica 9782724710960 Le décret de Saïs Anne-Sophie von Bomhard 9782724710915 Tebtynis VII Nikos Litinas 9782724711257 Médecine et environnement dans l'Alexandrie Jean-Charles Ducène médiévale 9782724711295 Guide de l'Égypte prédynastique Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant 9782724711363 Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE) 9782724710885 Musiciens, fêtes et piété populaire Christophe Vendries

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

UN EX-VOTO À ASTARTÉ

PAR

M. NOËL AIMÉ-GIRON.

Les monuments relatifs au culte d'Astarté que nous possédons demeurent jusqu'à ce jour assez rares. De là l'obligation d'étudier en détail, ne fût-ce que pour en tirer un minime renseignement, ceux que le hasard des fouilles ou des trouvailles nous a livrés. C'est pour encourager cette étude que je crois utile de signaler à l'attention des spécialistes un curieux monument découvert en Égypte et dont la réelle importance pour l'histoire du culte d'Astarté paraît avoir été méconnue. Il s'agit, en l'espèce, d'un bas-relief mutilé représentant un sacrifice à une déesse et conservé actuellement au Musée du Caire.

Le premier éditeur, M. Daressy (1), avait cru y reconnaître un monument se rapportant au culte de l'Isis romaine et l'avait daté du n° ou du m° siècle de notre ère. M. Edgar, dans une note récente (2), a corrigé ce premier diagnostic et attribue l'œuvre, avec beaucoup plus de vraisemblance, à la piété d'un adorateur d'Astarté-Hathor vivant à l'époque hellénistique.

* *

Ce bas-relief, qui porte au Musée égyptien le numéro d'entrée 43081, a été découvert en 1911 au Caire même (3), lors de la restauration de la Zâwiya de Sa'd-el-Dîn ibn Ghorâb (4), زاوية سعد الدين بن غراب, sise à Darb-el-Gamâmîz. Il provient certainement des ruines de Memphis qui, comme on le sait, servirent,

- (1) Recueil de travaux, t. XXXV, 1913, p. 46-48 et pl. I.
- (2) Bulletin de la Société Archéologique d'Alexandrie, n° 19, 1923, p. 114, à propos d'une pétition des prêtres d'Astarté à Zénon.
- (3) Procès-Verbaux des séances du Comité de Conservation des Monuments de l'Art arabe, fasc.
- 28, année 1911, p. 51.
- (4) Et non Sa'd-el-Dine el-Arabi, etc., comme l'imprime M. Daressy; la qualification de el-Arab pour el-Ghorab est due à un euphémisme populaire qui a transformé «le corbeau», ghoráb, oiseau de mauvais augure, en «arabe», arab. Cf. Procès-Verbaux, ibid., p. 125, n. 1.

des siècles durant, de «carrières» aux architectes arabes chargés d'élever les monuments de Fostât et du Caire.

C'était primitivement une dalle de marbre blanc (1) compact de 1 m. 10 de hauteur portant des sculptures d'un relief fortement accusé qui s'élève parfois jusqu'à 0 m. 045 au-dessus du fond. Lors de son réemploi, le bloc a été débité, probablement en cinq morceaux (2), dont trois au moins ont servi — la partie sculptée engagée dans l'intérieur de la maçonnerie — de revêtement au linteau qui surmontait la porte du petit oratoire dont il s'agit (3). Les deux autres morceaux n'ont pas été retrouvés et nous sommes ainsi privés du centre de la composition et de la moitié d'un personnage à gauche. Cette fâcheuse lacune ne nous permet pas non plus de connaître exactement la largeur primitive de la dalle. On peut cependant l'évaluer, nous verrons plus loin comment, à 1 m. 05; elle serait ainsi un peu inférieure à la hauteur et l'ensemble du monument aurait été presque carré.

De prime abord, et bien que le sujet soit traité par un ciseau grec, l'aspect général du monument inciterait à y reconnaître une production tardive dépendant de l'art égyptien, mais cette première impression ne résiste pas à un examen un peu approfondi. On constate bientôt qu'on a affaire en réalité à une œuvre — comme la Syrie seule en a produit — où les motifs égyptiens sont altérés et s'allient à des motifs venus d'ailleurs. Quant au costume des personnages, il présente toutes les caractéristiques du vêtement qu'on peut dénommer phénicien récent (4), mais qui fut commun à toute la Syrie comme nous le verrons. Outre ces indications fournies par le style du monument, la matière dans laquelle il est taillé invite également à lui chercher une origine non égyptienne. Cette qualité de marbre blanc, à grains serrés et cristallins, ne se

nument pl. III et IV. D'après ces deux photographies et les explications du texte, je crois comprendre que les trois morceaux de notre basrelief (1, 2, 3) servaient

de parement au linteau de la porte, ainsi:

(4) Cf. Perrot-Chipiez, Histoire de l'Art dans l'Antiquité, t. III, p. 430 et 431. (Cet ouvrage sera cité dans la suite comme : Hist. de l'Art.)

⁽¹⁾ Actuellement le temps a donné à la pierre une belle patine fauve, mais l'examen des cassures récentes ne laisse aucun doute sur la couleur primitive du marbre.

⁽²⁾ M. Daressy (loc. cit., p. 46) dit quatre, mais son erreur provient de la mauvaise restauration du monument.

⁽³⁾ Procès-Verbaux, etc., ibid. Autres renseignements sur la Zâwiya de Sa'd-el-Dine, p. 59, et sur son fondateur, p. 125-131. Vues du mo-

rencontre pas dans les carrières de la Vallée du Nil et n'a jamais été employée dans les monuments indigènes. En Syrie, on semble au contraire avoir fait, dans l'antiquité, un usage fréquent de ce marbre : soit parce qu'on le trouvait sur place, soit parce qu'il était importé en grandes quantités du dehors (1). Toutes ces raisons nous amènent à attribuer une origine syrienne au bas-relief du Caire. Une description minutieuse des éléments qui le composent et une rapide comparaison de ces éléments avec ceux qu'on retrouve partout où l'influence de la Syrie s'est fait sentir par l'intermédiaire des Phéniciens, nous permettra, je l'espère, d'établir cette origine sans conteste et de faire ressortir l'intérêt qu'elle ajoute au monument.

Le bas-relief (pl. I) représente une cérémonie célébrée par deux personnages masculins qui officient, debout, en l'honneur d'une déesse assise. La scène se passe sous un portique de style égyptien.

Avant de pousser plus loin cette description, je dois signaler que la place respective des trois blocs que nous possédons n'est pas exactement celle qui leur a été assignée dans la restauration faite au Musée du Caire. Le bloc central, celui qui porte les restes de l'image de la déesse, se trouve placé beaucoup trop près du bloc de gauche; plusieurs constatations matérielles concordent à le prouver. Le détail des ailes qui flanquaient le disque solaire flottant au fronton de l'édifice, indique que le bloc central doit être avancé vers la droite : les petites plumes molles de couverture qui apparaissent sur ce bloc, serrées au-dessus des deux rangs de rémiges obliques de droite à gauche, devraient se trouver plus près du disque solaire, aujourd'hui disparu, pour laisser à gauche l'espace nécessaire à l'épanouissement des grands rémiges presque horizontaux qui faisaient pendant à ceux de droite. On distingue également sur les plumes de couverture l'extrémité de la queue d'une des deux uræus qui enserraient le disque de leurs replis. Dans la restauration actuelle, il n'y a pas la place suffisante, entre la déesse et la colonne de gauche, pour loger

(1) Sur 129 monuments syriens de pierre, cités par G. Mendel dans le Catalogue des Sculptures grecques, romaines et byzantines du Musée de Constantinople, 52 sont en marbre blanc. Sur ce nombre, un quart environ est donné comme marbre provenant du dehors. Il s'ensuit que le reste sort des carrières locales. Je crois me sou-

Bulletin, t. XXV.

venir qu'à Ba'albak et à Rahlé on rencontrait d'importantes constructions ou bas-reliefs en marbre blanc. Pour Ba'albak, cf. RITTER, Erdkunde, XVII, p. 238, qui note que certains monuments y sont aus einem marmorartigen Kalksteine aufgeführten. On signale par ailleurs la présence de marbre en plusieurs lieux du Liban.

25

le corps de l'officiant qui se dresse derrière le trône et la représentation de la lune portée par le bloc central se trouve placée sensiblement plus près de la colonne de gauche que l'emblème solaire, de la colonne de droite. Comme il est permis de supposer que les deux astres se trouvaient placés symétriquement par rapport à l'ensemble de la composition, nous avons là une précieuse indication pour tenter de rétablir l'aspect original du bas-relief. C'est en me basant sur elle et en faisant état des observations précédentes que j'ai tenté la reconstitution reproduite ici au trait (pl. II). Le dessin en est sommaire (1), mais il suffira pour donner une idée de ce que pouvait être le monument avant sa mutilation.



La cérémonie, peut-être un sacrifice, se déroule sous un portique dont l'entablement repose sur deux colonnes qui limitent la composition à droite et à

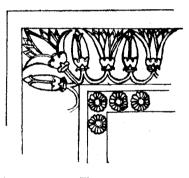


Fig. 1.

gauche. Cet entablement, haut et compliqué, comprend quatre motifs différents superposés. En commençant par le sommet, c'est d'abord une corniche ornée d'une rangée de rosaces à douze pétales, espacées de 6 centimètres, et reposant sur une baguette plate. Ce motif, peutêtre dérivé de la fleur de marguerite, semble avoir été créé en Égypte, où il accompagne fréquemment la guirlande de lotus. Il en est souvent de même en Assyrie, et je n'en veux citer qu'un exemple, celui du seuil du palais de Sar-

gon à Khorsabad (fig. 1) (2). On retrouve les rosaces à Chypre au ve siècle ornant le calathos de certaines divinités (3), et les stèles d'Hadrumète et de

(1) Ce dessin, et les figures au trait qui accompagnent cet article n'ont aucune prétention artistique, ils visent seulement à permettre au lecteur de suivre plus facilement la discussion et ne dispensent pas de recourir aux reproductions originales.

(2) D'après Hist. de l'Art, t. II, fig. 135. Noter

que les rosaces ont également douze pétales, comme d'ailleurs sur le revêtement de briques émaillées du palais reproduit dans le même volume, fig. 106.

(3) DE RIDDER, Catal. de la Collection de Clercq, t. V, p. 246 et n° 377 à 393. Ces rosaces sont disposées en lignes ou en semis.

Carthage nous en ont conservé de nombreux spécimens, soit rangées en ligne

(fig. 2⁽¹⁾ et 3⁽²⁾), soit représentées isolées sur les frontons, au-dessous des inscriptions ou encore accompagnant l'étoile à plusieurs rais (3).

Au-dessous s'étend une frise composée d'une file d'uræus timbrées du disque solaire, le cou dilaté divisé en six segments, et qui se dressent pour l'attaque sur une baguette plate un peu plus large que celle qui portait les rosaces. Ici encore l'emprunt à l'Egypte est évident, d'autant plus que la Mésopotamie semble n'avoir jamais adopté ce mode de décoration. La Syrie (4) et les régions qui subirent l'influence de l'art syrien par l'intermédiaire des Phéniciens (5) en ont au contraire

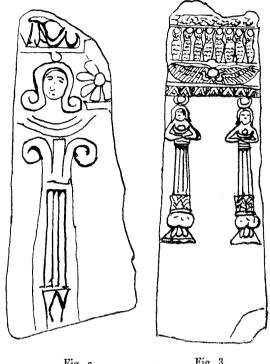


Fig. 2.

Fig. 3.

fait grand usage. Il me suffira de citer au hasard un naos trouvé à Sidon (6),

- (1) Corpus Inscriptionum Semiticarum, pars prima, t. II, nº 1571 et pl. XXIX, et Hist. de l'Art, t. III, fig. 16. La tête d'Hathor ne repose pas sur un croissant lunaire comme on l'a dit, mais émerge du collier ousekh.
 - (2) Hist. de l'Art, t. III, fig. 337.
- (3) Corpus Inscriptionum Semiticarum, I. Je cite au hasard n° 208, 219, 696, 697 et passim.
- (4) Hist. de l'Art, t. III, p. 124. Cette frise se retrouve sur des cachets : un scarabée publié au CIS, pars secunda, nº 124 où les éditeurs ont cru reconnaître des tiges de papyrus et un autre de ma collection reproduit, Journal asiatique, 19223, p. 63.
- (5) Je tiens à préciser ici que je crois à l'existence d'un art syrien unique — ou plutôt de traditions artistiques syriennes uniques - comprenant aussi bien les monuments de Zendjirli et de Teima, aux deux extrêmes, que ceux qui ont été recueillis sur la côte ou à l'intérieur du pays. Les productions des écoles de la côte nous sont mieux connues par ce que les Phéniciens ont été les propagateurs de l'art syrien dans tout le bassin de la Méditerranée, mais il est probable qu'ils n'en ont pas été les seuls inventeurs.
- (6) G. Mendel, Catalogue des Sculptures grecques, romaines et byzantines, Constantinople 1914, t. I, n° 92 et fig. p. 243.

25.

les tabernacles d'Amrith (1), quelques édicules provenant de Sulcis en Sardaigne

(fig. 4)⁽²⁾ et pour les pays carthaginois le monument déjà reproduit (fig. 3).

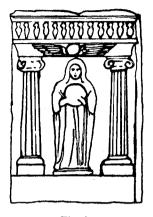


Fig. 4.

Plus bas encore, sur l'architrave taillée en forme de gorge égyptienne, plane le disque solaire aux ailes éployées. La Vallée du Nil a également fourni le prototype de cet ornement qui a été adopté de bonne heure en Syrie, où il devint peu à peu le symbole obligé surmontant l'entrée des temples (3). De Syrie, le disque ailé est passé en Mésopotamie, où il a subi différentes modifications qui parfois

ont réagi sur le type en usage dans l'art syrien, à moins qu'il ne faille attribuer ces innovations aux Hittites. Une stèle de Zendjirli et le monument de Kalamou^(a) nous ont conservé des exemples de cet emblème modifié. Quant au disque ailé habituel, le fronton de la stèle du Nahr Abraq⁽⁵⁾ en porte, je crois, le plus ancien spécimen connu jusqu'ici en Syrie. Il apparaît également, à peu près à la même époque, sur l'édicule de Sidon cité plus haut⁽⁶⁾. D'autres jalons dans le temps



Fig. 5.

nous sont fournis par le disque ailé de la stèle de Byblos, et ceux qui figurent sur la stèle de Tyr (fig. 5 ⁽⁷⁾), celle d'Oumm-el-Awamid ⁽⁸⁾, le linteau d'Oumm-

- (1) Hist. de l'Art, t. III, fig. 61. Nombreux exemples dans E. Renan, Mission de Phénicie, p. 365-366, fragments provenant également de Sidon, aujourd'hui au Louvre; p. 26 et pl. IV, n° 4, fragment d'une frise colossale d'uræus à Arad; p. 541, fragment de stèle provenant de Tyr avec frise d'uræus.
- (2) Hist. de l'Art, t. III, fig. 193; un autre monument reproduit, ibid., fig. 233. Voir également A. DELLA MARMORA, Sopra alcune antichità Sarde, tav. B. e, f, g, et monument reproduit
- dans CLERMONT-GANNEAU, Etudes d'Archéologie orientale, p. 24.
- (3) Cf. Dussaud, Notes de Mythologie syrienne, p. 5.
- (4) LIDZBARSKI, Ephemeris, III, p. 221.
- (5) CLERMONT-GANNEAU, Rec. d'Archéol. orient., IV, p. 326.
 - (6) Voir note 6, p. 195.
 - (7) Hist. de l'Art, t. III, fig. 305.
- (8) CLERMONT-GANNEAU, Rec. d'Archéol. orient., V, pl. 2.

el-Awamid et enfin celui de Byblos (fig. 6 (1)) rapporté au Louvre par Renan

et qui date de l'époque grécoromaine. En Sardaigne, le disque ailé semble avoir été également assez répandu (2) et on le rencontre à Carthage où il orne très fréquemment le fronton des stèles votives (3).

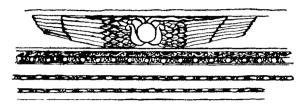


Fig. 6.

A chaque extrémité des ailes

du disque, un bouquet (?) posé obliquement complète la décoration de l'architrave. Ces bouquets rappellent d'assez loin les gerbes de fleurs des monuments égyptiens (4) et occupent ici une position à laquelle je ne connais pas d'analogue.



Fig. 7.

Enfin, une moulure ronde sous laquelle court une guirlande rectiligne de fleurs de lotus, alternativement épanouies et en boutons, complète l'entablement. La guirlande vient butter à droite et à gauche contre le mo-

tif terminal du chapiteau des colonnes. Ce motif ornemental a connu une fortune singulière: conçu d'abord en Égypte, et très anciennement, semble-t-il, il a gagné la Mésopotamie par l'intermédiaire des pays syriens et paraît avoir été le prototype des oves de l'architecture classique. La frise qui orne la cuve du sarcophage de Ahiram (fig. 7) récemment découvert à Byblos (5), nous fournit une indication précieuse sur la date de cet emprunt et établit que, déjà à l'époque des Ramessides (6), les pays du Tigre et de l'Euphrate pouvaient avoir reçu la bande de lotus (7). Le dessin livré par les artistes syriens n'était pas exactement celui qu'ils avaient emprunté à l'Égypte (8) — où boutons et fleurs sont

- (1) Reproduit d'après l'Hist. de l'Art, t. III, fig. 48.
- (2) Mêmes monuments que ceux qui sont cités ci-dessus, page 196, note 2.
- (3) Voir CIS, I, no. 444, 674, 1041, 1578, 2226, 2805 et passim.
- (4) Cf. par exemple les bouquets reproduits par G. Jéquier dans le Bulletin de l'Inst. franç.
- d'Archéol. orient., t. XIX, p. 63.
- (5) Le dessin reproduit ici, comme celui de la fig. 14, a été exécuté d'après la photographie publiée dans l'Illustration du 3 mai 1924, p. 404.
- (6) Si l'on adopte sans discussion la date proposée par M. Dussaud dans *Syria*, t.V, p. 141 et suiv.
 - (7) Cf. Hist. de l'Art, t. II, p. 318.
 - (8) Ibid., fig. 134.

juxtaposés, non liés — mais une guirlande continue dans laquelle les motifs floraux, traités avec minutie, sont joints par un pédoncule sinueux du meilleur effet. Le jugement de MM. Perrot et Chipiez qui attribuaient ce perfectionnement à l'Assyrie⁽¹⁾ devra probablement être réformé dans le sens que nous indiquons, puisque les monuments de Khorsabad⁽²⁾ et de Kouyoundjik⁽³⁾ qui le reproduisent sont postérieurs de cinq siècles environ au sarcophage de Ahiram⁽⁴⁾. Les pays puniques ont conservé cet ornement tel qu'ils l'avaient reçu de leur métropole et deux stèles, reproduites plus haut (fig. 2 et 3), portent des guirlandes de lotus encore bien reconnaissables. La plupart du temps cependant les stèles votives trouvées en Tunisie, suivant en cela la mode grecque, transposent la bande de lotus en un rang d'oves⁽⁵⁾.

Les deux colonnes qui soutiennent l'entablement à droite et à gauche, procèdent elles aussi d'une architecture compliquée. Elles supportent un chapiteau

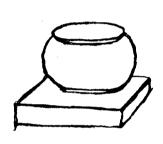


Fig. 8.

hathorique et reposent sur une base d'un type tout particulier qui affecte la forme d'une sphère légèrement aplatie comprimée entre deux plateaux placés au-dessus et au-dessous. Ce type de base a probablement été créé en pays hittite et dans la Syrie du Nord : les fouilles allemandes de Zendjirli ont en effet mis au jour des supports de colonnes constitués par un tore élevé et presque sphérique (fig. 8 (6)) avec lequel notre base présente une grande analogie.

Le fût proprement dit revêt l'aspect d'un fuseau renslé à la partie inférieure engainé jusqu'au premier tiers, par une couronne de feuilles triangulaires semblable à celle qui orne souvent le bas des colonnes égyptiennes déri-

⁽¹⁾ Hist. de l'Art, p. 319-320.

⁽²⁾ Voir ci-dessus, fig. 3.

⁽³⁾ Hist. de l'Art, t. II, fig. 131 et 136. Noter qu'à l'inverse de ce qui se rencontre sur les monuments d'inspiration phénicienne, les lotus sont représentés l'ouverture de la corolle tournée vers le haut.

⁽⁴⁾ Voir note 6, p. 197.

⁽⁵⁾ Cette transformation apparaît en maints endroits (cf. par exemple C1S, I, les stèles

n° 569, 575, 582, 601, etc.), et invite peutêtre à reconnaître dans la bande de lotus le prototype des oves. Le bouton serait devenu l'ove proprement dite et la fleur aurait donné naissance à la coquille et au dard.

⁽⁶⁾ D'après les Ausgrabungen in Sendschirli, t. II, fig. 48. La base du palais de Sennachérib reproduite dans l'Hist. de l'Art, t. II, fig. 82, semble copiée sur le modèle hittite. Cf. E. Potter, L'Art hittite, dans Syria, t. II, p. 14-16.

vées de la tige de papyrus ⁽¹⁾; plus haut apparaissent des cannelures verticales (neuf dans la demi-colonne) séparées du motif précédent et du chapiteau par

quatre bandes horizontales. La silhouette du fût se retrouve dans certaines colonnes peintes de Tell-el-Amarna (fig. 9 (2)), tandis que les cannelures et les anneaux qui les limitent en haut et en bas paraissent être une réminiscence lointaine de la colonne égyptienne composée d'un faisceau de tiges liées, avec cette différence qu'en Égypte les anneaux apparaissent uniquement à l'extrémité supérieure (3).

Un volumineux chapiteau représentant un buste d'Hathor couronne la colonne, dont l'ensemble devient ainsi un compromis entre la colonne sistre et la colonne papyriforme. La déesse, qui se présente de face, a conservé ses oreilles de vache, elle est coiffée du sistre ** sšš-t et porte au cou le collier ** 100 ** wsh. Les cheveux, partagés au milieu du front, encadrent le visage et deux longues tresses, tombant de part et d'autre du cou, descendent sur le collier et se terminent chacune par une boucle recourbée en dehors. Le collier ousekh est complété, comme c'est souvent le cas, par deux pièces d'attache représentant des têtes de faucon. Il est composé de quatre rangs concentriques d'ornements qui

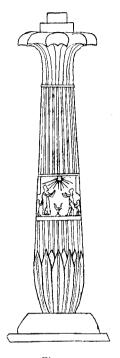


Fig. 9.

visent probablement à reproduire un dessin exécuté en perles de métal ou de faïence (4): 1° rinceaux, 2° chevrons, 3° entrelacs, 4° perles de la frange du collier. Le haut du sistre qui couronne le tout a l'aspect d'un petit naos ouvert, vu de face, flanqué de deux appendices enroulés en volute et dans lequel apparaît une uræus couronnée du disque (5). Ce dernier motif s'insère aux deux extrémités de la guirlande de lotus qui court sous l'architrave. Le chapiteau hathorique ne paraît pas avoir rencontré beaucoup de faveur en Syrie, peut-être en raison de sa complication. Il a cependant dû y être parfois employé,

⁽¹⁾ Cf. G. Jéquier, Manuel d'Archéol. égypt., p. 222.

⁽²⁾ D'après la reconstitution publiée, Egypt Exploration Fund, t. XXVIII, Part I — The City of Akhenaten, pl. XL.

⁽³⁾ Toujours au nombre de cinq.

⁽⁴⁾ Voyez G. Jéquier, Les frises d'objets des sarcophages du Moyen Empire, p. 62-71.

⁽⁵⁾ Cf. amulette reproduit dans G. Jéquier, ibid., p. 83, fig. 218.

puisqu'il semble avoir pénétré, probablement par l'intermédiaire des Phéniciens, en pays carthaginois et que nous le retrouvons à peine modifié sur les deux stèles déjà citées plusieurs fois (fig. 2 et 3) et dont l'une (fig. 3) reproduit, et dans le même ordre, tous les motifs ornementaux (1) du portique que nous étudions ici. Ils sont, il est vrai, un peu modifiés par l'influence de l'art grec, mais demeurent très reconnaissables. Ils fournissent un point de comparaison qui permet de fixer comme extrême terme ad quem au monument du Caire, le ne ou le me siècle avant notre ère.

La scène figurée sous le portique comprend trois personnages supportés par une espèce d'estrade ornée de la gorge égyptienne et qui affecte sur d'autres



Fig. 10.

monuments tantôt la silhouette d'un pylône (fig. 10), tantôt celle d'un tabouret. Je suppose qu'il faut y reconnaître une petite sellette pareille à celle qu'on rencontre parfois sur les bas-reliefs égyptiens et qui supporte, soit une barque sacrée, soit le naos d'une divinité. Il semble cependant ressortir de l'examen des monuments que, dans l'art syrien, cet accessoire (2) a été employé pour déterminer graphiquement la sainteté de l'objet qu'il supporte ou de l'aire

qu'il détermine. On peut supposer qu'il symbolise alors le haram, l'objet ou le lieu sacré qu'on n'est admis à toucher ou à fouler que sous certaines conditions rituelles.

A droite, un officiant est représenté, en pied, face à gauche, vêtu d'une longue robe à manches qui, en larges plis, tombe jusqu'à terre. En réalité le vêtement, ici comme sur d'autres monuments, ne comportait pas de manches : sa

pylône trouvé à Sidon où l'estrade supporte une barque, publié par M. Virollaud, Syria, t. V, pl. 50; fragment, chien (?) sur un pylône, Renan, Mission de Phénicie, fig. page 708 et pl. XXII; bas-relief d'Aradus (reproduit ici fig. 10), où l'objet sert de support à un sphinx ailé, Hist. de l'Art, t. III, fig. 73, fin du v° siècle. Une stèle de Sulcis, beaucoup plus récente, représente également une divinité debout sur une corniche égyptienne, Hist. de l'Art, t. III, fig. 233.

⁽¹⁾ La description de cette stèle donnée par l'Hist. de l'Art, t. III, p. 461-462, est à modifier d'après les rapprochements indiqués plus haut.

⁽³⁾ Stèle de Tell Défenné, monument probablement syrien d'origine, publié dans W. M. MÜLLER, Egyptological Researches, t. I, pl. 40 et p. 30; ce monument paraît être du vi°, peut-être du vi° siècle avant J.-C. — Sur la coupe d'Amathonte, Hist. de l'Art, t. III, fig. 547. Petit

coupe particulière et l'ampleur de l'étoffe y suppléaient (1). Il faut reconnaître dans cette tunique le confection qui a pénétré en Égypte sous le Nou-

vel Empire (3). Les Grecs de leur côté ont emprunté, par l'intermédiaire de l'Asie Mineure, le nom (χιτών) et la chose (4). Le personnage est coiffé d'un σίλος ovoïde assez haut, peutêtre de feutre, enfoncé jusqu'aux sourcils et descendant en arrière sur la nuque. De dessous la coiffure, derrière l'oreille, s'échappe la chevelure qui tombe sur le cou. Ce vêtement et cette coiffure sont propres à la Syrie (5) et on pourrait ajouter qu'ils n'ont presque pas changé depuis l'antiquité (6). Nous les connaissions déjà par la base de Fi' (fig. 11),



Fig. 11.

la stèle de Tyr (fig. 5) et plusieurs stèles d'Oumm-el-Awamid (7). Hors de Syrie, la stèle de Lilybée (fig. 12 (8)) en Sicile et des stèles trouvées récemment

- (1) Il était fait d'un long morceau d'étoffe de grande largeur, double de la hauteur du corps, qu'on pliait en deux dans le sens de la largeur. Un trou pratiqué au milieu de ce pli donnait passage à la tête. On cousait ensuite les deux lés d'étoffe bord à bord en ayant soin de laisser en haut un espace suffisant pour permettre le passage des bras; comme l'étoffe avait beaucoup d'ampleur, elle retombait sur les bras et donnait l'impression de manches.
- (2) Inscription de Kalamou, l. 12 comme son nom l'indique, il devait être, à l'origine, en étosse de lin.
- (3) Voir par exemple ERMAN-RANKE, Ægypten, fig. 83 à gauche. Cf. la statue de Berlin n° 2303 et les tuniques de lin du même Musée n° 10966, 740 et 741 citées dans l'Ausführliche Verzeichnis, p. 214-215.
- (4) Cf. L. Heuzey, Hist. du costume antique, p. 59. Pour être complet, il faut ajouter que cette coupe jouit encore d'une grande vogue chez nos contemporaines qui portent des robes

Bulletin, t. XXV.

d'intérieur taillées sur ce patron.

- (5) Dans l'espace on les retrouve à la fois sur le bas-relief de Killis, Cumont, Comptes rendus de l'Acad. des Inscr. et Belles-Lettres, 1907, p. 447, au nord de la Syrie et sur la stèle de Teïma à l'extrême sud, C I S, II, n° 113, pl. IX.
- (4) Cf. Hist. de l'Art, t. III, p. 430-431 d'après laquelle constitution de cette mode daterait du vin siècle environ et serait due à une influence des empires de la vallée de l'Euphrate.
- (7) La plus belle d'entre elles dans CLERMONT-GANNEAU, Recueil, V, pl. I et II, la coiffure est cylindrique, d'autres dans Heuzey, Comptes rendus de l'Acad. des Inscr. et Belles-Lettres, 1902, p. 200-201; cf. aussi les deux stèles votives de Sidon reproduites dans G. Mendel, op. laud., n° 100 et 101.
- (8) Reproduite d'après *Hist. de l'Art*, t. III, p. 308, fig. 232, publiée également *CIS*, n° 138.

26

à Carthage (1) attestent de la diffusion de ce costume à l'extérieur (2). La figure est celle d'un homme d'un certain âge, au profil sémite accusé et à la pom-



Fig. 12.

mette saillante. Tout le bas de la face disparaît sous une épaisse moustache tombante et une barbe bien fournie qui descend jusque sur la poitrine. La main droite semble ouverte et tendue en avant à peu près à la hauteur du menton dans le geste de l'orant. Ce détail n'est pas certain, et il est possible, comme l'a cru M. Daressy, que le personnage jette de l'encens sur le foyer placé devant lui. La main gauche est détruite, mais au cas où l'on accepterait que la dextre implore la divinité, on pourrait supposer, d'après une des stèles d'Oumm-el-Awamid,

que la main gauche tenait un encensoir.

L'autel embrasé devait être composé d'une base, ronde ou carrée, disparue dans une cassure, sur la-

quelle s'appuyait un pied conique surmonté de trois boules et de deux bassins superposés; du dernier monte une flamme. De semblables accessoires du culte dont la forme générale paraît avoir été inspirée par l'Égypte et le détail emprunté à certains meubles assyriens (3), se rencontrent assez fréquemment reproduits sur les monuments, tous, par un fait peut-être



Fig. 13.

dû au hasard, d'une époque assez basse. La stèle de 'Adloûn (fig. 13 (4)) nous a conservé la partie supérieure d'un semblable autel, on peut en voir d'autres

- (1) L. Poinsot et R. Lantier, dans Revue de l'Histoire des Religions, t. 87, p. 47 et pl. IV, 2, la coiffure est cylindrique Cf. loc. cit., p. 60.
- (2) On pourrait aussi reconnaître avec Breas-Ted, Oriental Forerunners of Byzantine painting, p. 16, une influence syrienne dans le costume des prêtres représentés sur les peintures (pl. II)

découvertes à Salhiyé et datant du 1er siècle de notre ère.

- (3) L'autel à feu égyptien se présente en effet ordinairement sous la forme \tilde{I} ; pour les ornements empruntés à l'Assyrie, voir *Hist. de l'Art*, t. III, p. 133.
 - (4) Hist. de l'Art, t. III, fig. 81.

sur la stèle de Lilybée (fig. 12) et les ex-voto de Carthage (fig. 14 (1)). Les peintures murales de Salhiyé sur l'Euphrate nous ont également livré un spé-

cimen intéressant (2) de cet autel. La teinte gris bleu que l'artiste a donnée à l'objet sur ces fresques, précise qu'il était en bronze, ce que permettait déjà de supposer sa forme même. Je crois qu'on peut invoquer en outre, à l'appui de cette hypothèse, la base de bronze trouvée à Pauli Gerrei en Sardaigne (3) désignée, par l'inscription qu'elle porte, sous le nom de nume « autel de bronze » (4). Ce fragment pourrait fort bien avoir supporté un autel comme celui de notre bas-relief. Les fragmenta ex aere plurima cum foliorum et coronæ, qui furent trouvés en même temps, selon le Corpus (5), représenteraient



Fig. 14.

alors les débris des boules et des bassins qui ornaient l'objet. Il serait intéressant de pouvoir vérifier au Musée de Turin si cette hypothèse est fondée.

A gauche de l'autel, et occupant le centre de la composition, était représentée la déesse assise. Cette partie de la scène est malheureusement celle qui a le plus souffert et il ne subsiste plus que la tête de la déesse et l'arrière du siège sur lequel elle trônait (6). La déesse, face à droite, portait la coiffure d'Isis-Hathor: un vautour (dont la queue seule est conservée) de ses ailes et de sa queue déployées embrassait la tête de la divinité; au-dessus, s'élevait le disque solaire encadré des cornes; un voile (7) qui prenait sous la dépouille du vautour descendait sur le cou divin. Cette coiffure se retrouve identique sur la tête de la Dame de Byblos adorée par Yehawmelek et sur la base de Fi' (fig. 11).

- (1) Hist. de l'Art, fig. 82 et 83.
- (2) Breasted, op. laud., pl. IX et XXI.
- (3) CIS, n° 143. Dédicace à Echmoun datant du n° siècle avant J.-C.
- ⁽⁴⁾ Le mot מוכח malgré le sens de la racine dont il est dérivé, s'applique parfaitement à un autel à parfum ainsi qu'on l'a reconnu depuis longtemps en se basant sur l'expression biblique מוכח קשרת.
 - (b) CIS, I, 1, p. 187.
- (4) Je crois cependant ce qui est conservé suffisant pour, après comparaison avec d'autres
- monuments du même ordre, assurer l'exactitude de la restitution d'ensemble que je propose, pl. II. Le costume du personnage de gauche est seul entièrement hypothétique : il a été copié sur celui du personnage de droite dont il était peut-être différent.
- (7) C'est en réalité une adaptation de la pièce d'étoffe ou de la perruque qui, en Égypte, descend d'une part sur le cou des déesses, et d'autre part leur pend sur la poitrine en passant derrière l'oreille. Un exemple très net dans J. P. Mahaffy, The Ptolemaic dynasty, fig. 77.

26.

Astarté était vêtue d'une longue robe, probablement plissée, qui devait la couvrir jusqu'aux pieds. Le trône sur lequel elle siège comporte un haut dossier légèrement incliné en arrière qui s'inspire des fauteuils égyptiens usités depuis la XVIII^e dynastie. Les bras et le côté devaient être constitués par un sphinx ailé dont il ne subsiste qu'une partie de l'arrière-train. L'animal est en marche, et sa queue dressée presque verticalement par rapport à l'échine se recourbe ensuite en arrière à l'extrémité : c'est la position du félin irrité et sur la défensive.

Sur la restitution proposée ici (pl. II), le vêtement de la déesse, son attitude : bénissant de la main droite, la gauche reposant sur les genoux, le tabouret



Fig. 15.

placé sous ses pieds et la tête barbue du sphinx — tous ces détails ont été empruntés à la base de Fi[°] reproduite ci-dessus et qui figure une scène d'adoration à Astarté très proche de la nôtre. Le vêtement drapé de la déesse est d'ailleurs également attesté par un bas-relief récemment entré au Musée de Beyrouth (1) et qui représente Astarté assise sur un siège accosté de lions bénissant de la dextre et tenant de la main gauche une coupe ou une fleur (?). Le motif de la déesse trônant entre des sphinx n'est pas rare non plus dans les pays carthaginois (2), mais ce qui s'est jusqu'ici rencontré le plus fréquemment c'est le siège accosté de sphinx, motif égyp-

tien adapté par les artistes syriens. Nous devons l'exemple le plus ancien de ce trône au sarcophage de Ahiram (fig. 15) où il est accompagné du petit tabouret, et l'on verra à la simple comparaison avec les exemplaires plus récents de ce meuble qu'il n'a presque subi aucune modification depuis cette haute époque. Il n'y a de différence qu'au dossier dont l'extrémité chez Ahiram est recourbée en arrière à l'égyptienne. Les sphinx ailés paraissent bien être une

(1) Publié dans Syria, t. V, p. 119 et pl. XXXI, n° 3, par M. VIROLLEAUD, qui indique seulement que cet ex-voto, de provenance inconnue et de style phénicien, est en pierre (sic). Nous aurions grand intérêt à connaître le lieu exact où ce monument a été trouvé.

(2) L. Poinsot et R. Lantier, loc. cit., p. 38

et 64, en citent plusieurs exemples. Ils font allusion également, p. 64 note 2, à plusieurs statues ou statuettes de déesses assises entre des sphinx découvertes à Thuburbo Majus (deux); El-Djem; Solunte. Les ouvrages auxquels ils renvoient ne me sont malheureusement pas accessibles en Égypte.

création spécifique syrienne. Les fouilles de Zendjirli et de Karkémish en ont fourni d'intéressants spécimens reproduits ici (fig. 16 et 17 (1)). On con-

state qu'à cette époque, ils portaient une coiffure, probablement inspirée de la tiare à cornes babylonienne (2) qui sera remplacée, sur les monuments moins anciens, par le pschent égyptien (3). L'invention du monstre est cependant tout à fait étrangère à l'Égypte, où l'on ne rencontre que rarement des sphinx ailés. Si par hasard ils s'y présentent, ils revêtent un aspect tout différent et « jamais les ailes ne décrivent cette courbe caractéristique qui en rapproche la pointe de la tête du sphinx (4) ».



Fig. 16.

L'Assyrie, où les ailes des monstres ailés tendent à se relever (5), pourrait bien



Fig. 17.

une fois encore avoir pris son inspiration en Syrie. Le motif barbare de la tête d'oiseau ou de serpent qui terminait, en pays hittite, la queue de ces sphinx a été heureusement adapté par les sculpteurs syriens qui l'ont traduit par cette ondulation particulière signalée plus haut. L'art classique lui-même semble avoir reçu, probablement par voie indirecte, ces monstres de Syrie (6) et l'Orient musulman les a conservés dans son répertoire d'ornements au moins jusqu'au moyen âge (7).

Outre les représentations figurées du trône (8), nous possédons encore quelques sièges ou fragments de sièges de cette espèce taillés dans la pierre et qui

- (1) Fig. 14 tirée de Luschan, Ausgrabungen in Sendschirli, III, pl. XXXV, et p. 206. Fig. 20 d'après Hogarth, Carchemish, Part I, pl. B, 14, a.
- (2) Cette coiffure particulière aux dieux est attestée très anciennement. Cf. E. Meyer, Sumerier und Semiten in Babylonien, p. 15.
- (3) Stèle d'Aradus, ci-dessus fig. 10. Stèle de 'Adloûn, fig. 13 et siège de la statue d'impératrice découverte à Baalbek, S. Reinach, Revue de l'Histoire des Religions, 1902, I, p. 19-33.
 - (4) Hist. de l'Art, t. III, p. 129.
 - (b) Ibidem.
 - (6) Voyez par exemple S. Reinach, Répertoire

- de la Statuaire grecque et romaine, t. II, p. 706, nº 2 à 6 (Crète); p. 703 et 705 (Grèce et Italie) ici le sphinx s'assied comme déjà sur les trônes tardifs syriens.
- (7) Gf. par exemple, les sphinx d'une coupe de Rhagès du xii°-xiii° siècle, dans Die Austellgung von Meisterwerke muhammad. Kunst in München, t. II, pl. 99.
- (8) On en rencontre aussi sur des pierres gravées, mais le personnage assis est une divinité barbue semble-t-il. Voir Furtwängler, Die anti-ken Gemmen, pl. 7, n° 12; pl. 15, n° 2, et Menant, Glyptique, III, fig. 232.

ont servi d'ex-voto (1). Les dédicaces que portent deux d'entre eux (2) ne laissent aucun doute sur le nom de la divinité à laquelle ils étaient consacrés, c'est Astarté (3). Nous sommes autorisés, semble-t-il, par ce rapprochement à conclure que notre bas-relief représente bien lui aussi un ex-voto offert à cette déesse.

Dans le haut du tableau, le soleil et la lune sculptés en relief flottent de part et d'autre de la déesse. La rouelle solaire présente l'aspect d'une fleur à dix pétales terminés chacun par une boule et la lune, disque emboîté dans un croissant les cornes en l'air, a été représentée pendant le phénomène de la lumière cendrée. Je ne puis, sous peine de m'étendre exagérément, discuter ici la valeur qu'il convient d'attribuer à ces symboles fréquents sur les monuments syriens.

Derrière le trône, se tenait un autre officiant, debout face à droite, qui



Fig. 18.

portait des instruments cultuels, à peu près seuls conservés avec le bas de la robe et la silhouette d'un pied nu. Ce prêtre — car je suppose que seul ce personnage était attaché au culte, l'autre étant le dédicant de l'ex-voto — de la main droite élevait, derrière la tête de la déesse, un bâton (?) recourbé à l'extrémité et terminé par une tête de bélier. Cette tête porte de petites cornes qui s'incurvent en arrière sur les joues, elle est de plus couronnée par le disque solaire flanqué des cornes. Sous elle, on aperçoit un objet difficile à déterminer : une espèce de bassin suspendu par trois liens et duquel pendent trois appendices. J'en donne ci-contre un dessin détaillé d'après

un estampage (fig. 18). Je crois que cet instrument énigmatique figure déjà

(1) Cf. E. Renan, Mission, pl. LIII, reconstitution d'un monument dont les débris sont au Louvre. — le P. S. Ronzevalle, Comptes rendus de l'Acad. des Inscr. et Belles-Lettres, 1907, p. 589-598 et trois figures. Trône avec dédicace phénicienne à Astarté 11° siècle avant J.-C. — M. Virolleaud reproduit dans Syria, t. V, p. 119 et pl. XXXII, 4, 5, un trône du même genre portant une dédicace grecque à Astarté qui doit être pu-

bliée par M. Haussoullier. J'ai appris par une communication particulière de M. Brossé que ce monument avait été rapporté par lui de Sidon en 1919.

(2) Dédicace phénicienne publiée par le P. S. Ronzevalle et dédicace grecque encore inédite; voir les références note précédente.

(3) C'est donc aussi à Astarté et non à Atargatis qu'il faut rapporter la base de Fi.

sur un linteau d'Oumm-el-Awamid publié par Renan (fig. 19 (1)). Ce curieux monument porte un grand disque ailé flanqué de deux petits personnages

vêtus du costume ample et du bonnet pointu. Le personnage de droite élève un bâton au bout duquel apparaît une étoile (?), celui de gauche un instrument dont la silhouette, assez peu distincte sur la planche, rappelle assez l'objet de notre bas-relief⁽²⁾. Que pouvait être cet objet? un encensoir ou un aspersoir? Je ne saurais le dire, mais la seconde hypothèse me paraîtrait plus probable du fait que, dans la scène que nous étudions ici, le prêtre, de son bras gauche tendu vers la terre, tient par l'anse



Fig. 19.

une épichysis bouchée qui touche du col le dossier du trône. Ce vase bouché pourrait bien contenir l'eau lustrale, l'huile ou le parfum que le prêtre répand sur la statue de la déesse au moyen du bizarre instrument que nous venons de décrire.

* *

Parvenu au terme de cet examen, nous pouvons conclure que notre basrelief a été exécuté en Syrie pour un adorateur d'Astarté qui l'a voué à la déesse, probablement dans un des deux sanctuaires (3) où les Pouvinaixén7101 (6) l'adoraient à Memphis. Les comparaisons auxquelles nous nous sommes livré nous amènent tout naturellement, pour dater ce monument, à le placer entre la base de Fi^c qui remonte à l'époque perse et la stèle d'Hadrumète sculptée au n° siècle. Nous devons donc le considérer comme une œuvre contemporaine, ou de peu postérieure, à la conquête d'Alexandre, ce que

⁽¹⁾ Mission de Phénicie, pl. LII. On n'a reproduit ici que les personnages.

⁽²⁾ Impossible de discerner sur la planche si sous le bâton recourbé pend également un bassin (?). M. R. Dussaud, Notes de Mythologie syrienne, p. 13 n. 6, croit que le dessinateur de Renan a négligé les détails et qu'une étoile planait aussi devant le personnage de gauche.

⁽³⁾ L'un s'élevait à Memphis même, au sud du temple de Ptah et l'autre était attenant au Sérapéum. Textes et arguments qui établissent cette dualité dans U. WILCKEN, Urkunden der Ptolemäerzeit, p. 37-38.

⁽⁴⁾ Ainsi nommés dans la requête des prêtres d'Astarté à Zénon, Società Italiana di Firenze, Papyri greci e latini, t. V, nº 531.

nous indiquait déjà la manière toute grecque dont l'artiste avait rendu son sujet (1).

Peut-être objectera-t-on que les comparaisons proposées plus haut autorisent, avec autant de probabilité, à reconnaître dans notre bas-relief une œuvre punique. Cependant, le fait que le monument a été trouvé en Égypte milite plutôt en faveur de l'origine syrienne. La Vallée du Nil n'a jamais entretenu de rapports très suivis avec Carthage comme elle faisait avec la côte phénicienne. Il est peu probable aussi qu'à la fin du 1ve siècle les pays puniques aient possédé des artistes grecs capables d'exécuter un tel travail. Nous savons par contre, et les sarcophages de Sidon sont là pour le prouver, que la Syrie faisait travailler des artistes grecs pour elle, sinon chez elle (2). Et nous connaissons au moins un exemple d'un phénico-égyptien ayant fait venir en Égypte un sarcophage exécuté sur le patron de ceux de Sidon (3) par les mêmes artistes et dans la même matière : marbre blanc analogue à celui de l'ex-voto à Astarté. Il serait intéressant de savoir si les pays carthaginois possédaient dans leur sol de ce marbre ou s'ils en importaient. Ces présomptions, en faveur de l'origine syrienne du monument, peuvent encore être renforcées par d'autres arguments que nous allons examiner.

Je ne crois pas inutile de faire remarquer que la scène de notre bas-relief est présentée d'une façon toute conventionnelle propre à la perspective en usage dans l'ancien Orient et surtout en Égypte (4). Le cadre, c'est-à-dire le portique, occupe bien dans la réalité la place que le sculpteur lui a donnée (5), mais le plan vertical dans lequel évoluent les personnages doit subir un déplacement de 90° dans le sens des aiguilles d'une montre (6), en prenant la déesse

- (1) Il n'y a pas lieu de s'étonner de voir qu'à l'époque même de la conquête macédonienne les artistes grecs avaient déjà pris pied en Syrie. Depuis la domination perse qui avait réuni sous une même loi les Grecs d'Asie et les Syriens, la civilisation grecque commença à réagir sur l'art syrien. Cf. L. Heuzey, Catalogue des figurines antiques du Musée du Louvre, p. 41 et 85.
- (2) G. Mendel, op. laud., p. 220, et R. Dussaud, Revue archéologique, 1905¹, p. 21.
 - (3) Cf. H. Schäfer, Agypt. Zeitschr., XL, p. 31.
 - (4) Comparer surtout les scènes représentant

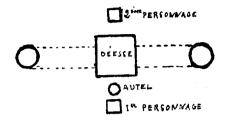
Osiris dans la salle du jugement sous un petit édicule qui n'est pas non plus sans analogies avec notre portique.

- (5) Bien qu'on ait laissé entre les deux colonnes un espace plus grand que dans la réalité afin de pouvoir y loger la scène.
- (6) Ce même artifice de perspective a été employé dans les peintures de Salhiyé. Cf. J. H. BREASTED, op. laud., p. 99-100 et pl. XXI et bien antérieurement en Babylonie pour rendre certains détails. Cf. E. MEYER, op. laud., p. 15 et p. 76.

comme centre. Ce mouvement aura pour résultat d'amener cette dernière face au spectateur et de placer devant elle l'autel et le premier officiant qui appa-

raîtra alors de dos. Le second officiant passera derrière la déesse et deviendra invisible. Un petit schéma fera mieux comprendre ce que je veux dire :

Vu ainsi selon l'intention de l'artiste qui l'a conçu, le bas-relief du Caire me paraît illustrer très heureusement le passage de la



stèle de Byblos où Yehawmelek énumère les travaux exécutés par lui en l'honneur de sa déesse :

ופעל אגך לרבתי בעלת 4_1 גבל המובח נחשת זן אש בחנצור ז והפתח חרץ זן אש 5_1 על פן פתחי ז והערת חרץ אש בתכת אבן אש על פתח חרץ ז 6_1 והערפת זא ועמדה והנראשום אש עלהם ומספנתה... $^{(1)}$.

... J'ai fait, pour ma maîtresse la Dame de Byblos, cet autel de bronze qui est dans cette cour (?) et cet ouvrage gravé doré qui est en face de ce mien ouvrage gravé et les feuilles d'or (2) qui sont sur le couronnement (?) (3) de pierre qui est au-dessus de cet ouvrage gravé doré et ce portique et ses colonnes et les chapiteaux qui sont sur elles et son toit...

Yehawmelek a donc, tout comme le dévot de Memphis, consacré à Astarté un portique et un autel de bronze. Je ne doute pas que dans le nne, traduit ici, faute de mieux par «ouvrage gravé» — ne soit comprise une représentation d'Astarté (4). Les deux offrandes à la déesse sont semblables, avec

- (1) Texte d'après Lidzbarski, Altsemitische Texte, p. 13-14.
- (2) Traduction d'après Clermont-Ganneau, Rec. d'Archéol. orientale, III, p. 339, qui a heureusement rapproché הערה de la phrase de l'inscription de Maktar ערת ש חרץ ligne 10. Pour l'usage de ce procédé, on peut comparer l'ά-γαλμα ματάχρυσου et le δῶμα χρυσήλατου du dieu de Carthage qu'Appien, De rebus punicis, 127, appelle Apollon.
 - (3) בתכת est traduit d'après le sens que j'at-Bulletin, t. XXV.

tribue à cette expression en suivant l'hypothèse de Clernont-Ganneau, Études d'Archéologie orientale, I, p. 25. Le mot non est peut-être à rapprocher d'expressions du perse ancien équivalentes au persan moderne et plus anciennement atakan acouronnes aou de d'en arcade. Les ouvrages à ma disposition ne me permettent pas de vérifier si ces hypothèses peuvent se défendre.

(4) Je conserve la traduction «ouvrage gravé » bien que je croie qu'il s'agisse plutôt ici, soit de deux petits naos, soit de deux trônes contenant,

27

cette seule différence que l'une est réelle et l'autre fictive (1). Ceci amène à penser que les adorateurs d'Astarté qui sollicitaient ses faveurs, lui promettaient



Fig. 20.

en échange, et si elle les exauçait, de lui dédier soit une chapelle, soit un objet mobilier : un trône. Les riches accomplissaient leur vœu à la lettre, les pauvres se contentaient d'une stèle représentant l'objet promis : temple ou trône. Naturellement le dédicant, dans ce dernier cas, avait recours à un sculpteur local qui reproduisait le temple le plus connu de lui ou celui que lui désignait son client. Il s'ensuit que le portique de notre bas-relief n'est autre chose que la copie d'un portique réel appartenant à quel-

que temple d'Astarté, car « il paraît difficile d'admettre que cet arrangement si curieux ait été imaginé par le sculpteur; celui-ci a dû le prendre à l'architecte » (2). A l'appui de cette supposition, on peut encore invoquer une similitude presque parfaite entre le portique de la stèle d'Hadrumète et le nôtre; ils procèdent certainement tous deux d'un même original : quelque temple d'Astarté, fameux au delà des mers (3). Les dédicants de ces ex-voto (4) étaient probablement

ou portant, l'un la stèle du roi, l'autre la stèle de la déesse. On pourrait par analogie avec le trône d'Astarté (P. S. Ronzevalle, Gomptes rendus de l'Acad. des Inscr. et Belles-Lettres, 1907, p. 589, et Mélanges de la Faculté de Beyrouth, III, p. 755) où le dédicant et la déesse figurent chacun sur une stèle, imaginer deux stèles différentes se faisant face chacune sur un IDD.

- (1) Les Égyptiens avaient déjà habitué depuis longtemps leurs dieux à se contenter d'une apparence quand ils ne pouvaient leur offrir une réalité.
- (3) Cette réflexion de l'Hist. de l'Art, t. III, p. 463, à propos de la stèle d'Hadrumète s'applique fort bien ici.
- (3) Je suppose en effet, d'après les portiques représentés par la très grande majorité des stèles

votives puniques, qu'en pays carthaginois l'architecture grecque avait prévalu de bonne heure et que le monument d'Hadrumète n'a visé qu'à reproduire la chapelle d'un temple plus ancien et célèbre de Phénicie.

(4) Qui sait si la partie manquante de notre bas-relief ne portait pas, gravée à la pointe, la formule laconique usuelle «Ce qu'a voué N. fils de N. à Astarté parce qu'elle a entendu sa voix»? Si une semblable dédicace avait existé, j'ai tout lieu de penser qu'on en aurait encore pu discerner le commencement sur le bloc de gauche à la hauteur de la tête de la déesse. Je crois qu'il faut plutôt supposer que la dédicace avait été tracée au pinceau sur le monument qui, selon la coutume antique, devait être entièrement peint.

des Phéniciens fixés à l'étranger ou voyageant pour leurs affaires. Pour accomplir un vœu, ils auraient offert à leur déesse la reproduction d'un sanctuaire qui était à leurs yeux le plus célèbre et qu'ils connaissaient probablement pour y avoir fait leurs dévotions avant de s'embarquer. La renommée du temple de Byblos et sa situation proche d'un grand port de commerce, amènent à penser que c'est peut-être lui qui a fourni le modèle de l'édifice reproduit sur nos stèles et que ce portique est un de ceux qui entouraient l'enceinte sacrée que les monnaies impériales (fig. 20 (1)) nous ont appris à connaître.

Si l'on acceptait cette dernière hypothèse, il faudrait voir dans le bas-relief du Caire la reproduction d'une cérémonie se déroulant dans une des chapelles du temple de Byblos à l'époque de la conquête d'Alexandre. Ce tableau pourrait même valoir pour l'époque perse qui précède immédiatement à cause de la fixité, maintes fois constatée en Orient, de tout ce qui est religieux, qu'il s'agisse d'architecture ou de coutumes, malgré les fluctuations de l'art ou de la mode.

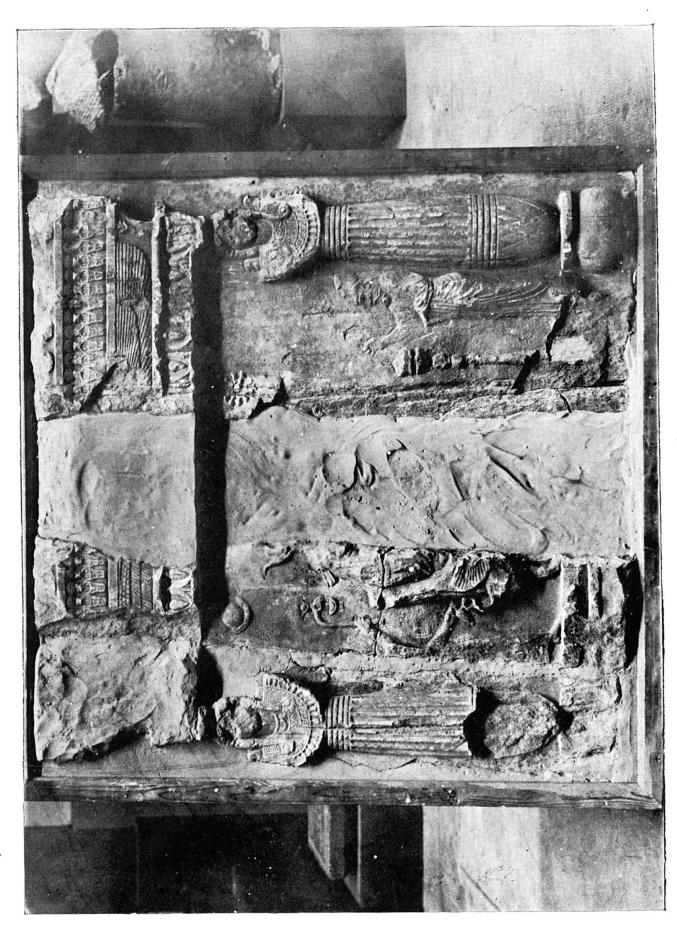
Noël Aimé-Giron.

Le Caire, 29 septembre 1924.

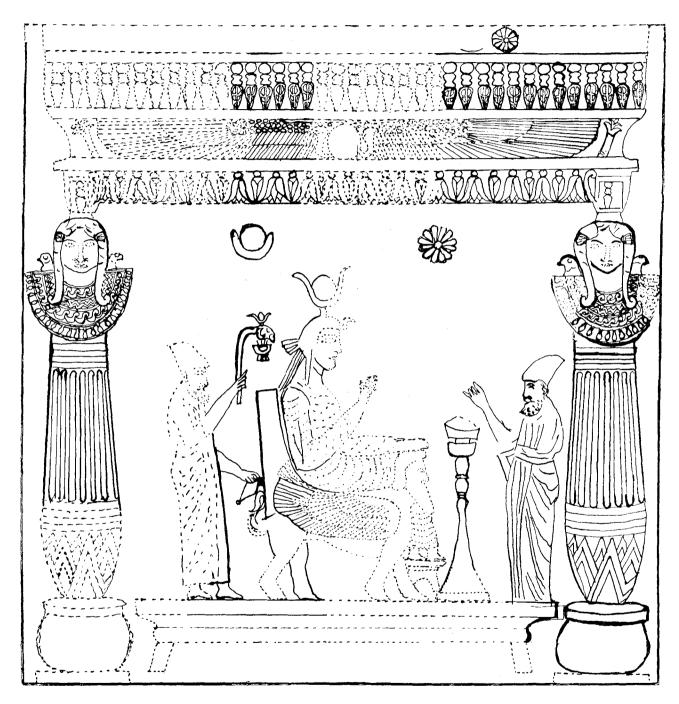
(1) Revers d'une monnaie de Macrin reproduite d'après *Hist. de l'Art*, t. III, fig. 19. État récent d'une disposition ancienne qui permettait

à un grand nombre de riches dévots d'aménager des chapelles à la déesse, une par entre-colonnement.

BIFAO en ligne



Bulletin, t. XXV.



Essai de reconstitution de l'Ex-voto à Astarté.